

Paris, 26 août 2008 – La montée des préoccupations environnementales et la raréfaction des ressources énergétiques fossiles se traduiront par une forte montée en puissance des énergies nouvelles. La Communauté Européenne et les Etats membres, en particulier la France, ont compris depuis déjà longtemps l'importance de cet enjeu. Le programme européen arrêté en mars 2007 a fixé comme objectif en 2020 une part de 20% des énergies renouvelables dans l'ensemble de la consommation d'énergie primaire. La lutte contre le réchauffement climatique est la première priorité de la présidence française de l'UE, fixée par le gouvernement lors du **Grenelle de l'environnement**.

Selon Philippe Favre, Président de l'AFII, « *Une nouvelle poussée des investissements serait à prévoir, notamment en Europe, d'ici 2020. Deux millions de personnes pourraient y être employées dans les filières concernées à cet horizon. A moyen terme, les perspectives sont prometteuses, de l'ordre de plusieurs milliers d'emplois par an* ».

Depuis les années qui ont suivi le premier choc pétrolier, la France a mis en place une politique active d'économie d'énergie et d'usage d'énergies alternatives. La production d'électricité d'origine renouvelable s'élève à 13% de la consommation intérieure d'électricité en 2007 (12% en 2006), selon l'Observatoire de l'Energie. La part de l'**hydraulique** reste prépondérante, avec près de 88% de la production électrique. La part de l'**éolien** double à 6%. Celle du **bois énergie** est stable à 2,2 %. Le **solaire thermique et le photovoltaïque** sont en forte croissance, les puissances de capteurs reliés au réseau auraient dépassées les 11 000 kW fin 2007 (6100 kW en 2006, 3075 kW en 2005). La **géothermie** est appelée à se développer devant la hausse continue du prix des combustibles fossiles utilisés pour le chauffage. A cela s'ajoute les ressources issues de la récupération d'énergie ambiante par les pompes à chaleur, les résidus de récolte et autres ressources de la **biomasse**.

Une activité industrielle soutenue accompagne l'effort d'équipement, en particulier pour le photovoltaïque et l'industrie éolienne. Il est porté par de nombreux investisseurs, parmi lesquels **EDF Energies Nouvelles** occupe une place importante.

Parmi les entreprises présentes en France on compte les **Parcs éoliens : Gamesa, Vestas, La compagnie du vent, General Electric, Wind energy** et les exploitations **photovoltaïques : Silpro, Photowatt, Tenesol, Apex BP Solar, Total Energie, Jipelec, Apollon Solar, Emix**. Plusieurs entreprises d'origine allemande **AS Solar et SMA**, implantées avec l'assistance de l'**AFII, ERAI et ADERLY**, spécialisées dans la fabrication d'installations photovoltaïques, ont choisi Lyon en 2007 pour implanter leurs filiales en France. Devant le succès généré par le développement de leurs activités, les deux entreprises ont l'ambition d'augmenter leurs effectifs avant la fin 2008. Il en va de même pour **HAWI Energies renouvelables**, implanté à L'Isle d'Abeau.

La France encourage activement ce secteur en incitant les particuliers et les entreprises à s'équiper en matériels destinés aux économies d'énergie ou à la fourniture d'énergies renouvelables sous la forme d'un crédit d'impôt qui permet de récupérer jusqu'à 50% de l'investissement effectué. Douze régions françaises disposent de pôles de compétitivité dédiés aux énergies. Toutes les informations sur la spécificité des pôles se trouvent sur le site www.competitivite.gouv.fr

La France est un terrain d'élection pour ce type d'industries : le tarif de rachat de l'électricité est très attractif ; elle dispose de compétences fortes dans le domaine des réseaux électriques et d'importantes possibilités en éolien.

L'agence française pour les investissements internationaux (AFII) est l'agence nationale chargée de la promotion, de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France. Elle est l'organisme de référence sur l'attractivité et l'image de la France. L'AFII s'appuie sur un réseau international, national et territorial. L'AFII travaille en partenariat étroit avec les agences régionales de développement économique pour apporter un service personnalisé aux investisseurs. Informations supplémentaires sur www.afii.fr

Contact Infos : Bertrand Buffon – bertrand.buffon@afii.fr